

Annexe A

Formulaire de manifestation d'intérêt pour promouvoir les offres touristiques expérientielles sélectionnées dans le cadre du projet Terragir3

Le/La soussigné(e) né(e) à..... le,
résidant à Province.....code postal..... Rue/Place n° ,
représentant légal de (*dénomination*) ,
ayant son siège légal àProvince....., code postal....., Rue/Place , n°.....
code fiscal/numéro de TVA....., code ATECO.....
e-mail ,
tél....., faxportable.....,
site web de l'entreprise ,

MANIFESTE

son intérêt pour la promotion des offres touristiques expérientielles rurales sélectionnées dans le cadre
du projet Terragir3 et en même temps

DÉCLARE

sous sa responsabilité directe et personnelle et pour connaissance directe conformément aux articles 46 et 47 du décret présidentiel n° 445 du 28 décembre 2000, ayant connaissance des sanctions pénales en cas de fausses déclarations, de rédaction ou d'utilisation de faux documents visées à l'article 76 du décret présidentiel n° 445 du 28 décembre 2000 :

- avoir le pouvoir de représentation du demandeur ;
- que l'entreprise requérante exerce pleinement et librement ses droits et n'est pas en état de faillite, concordat préventif, redressement judiciaire, administration extraordinaire, liquidation forcée ou liquidation volontaire ;
- que l'entreprise requérante opère dans le plein respect des réglementations en vigueur en matière de construction et d'urbanisme, de travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement ;
- être conscient qu'aucune rémunération ou contribution ne sera versée par Regione Liguria aux individus sélectionnés;



- e) être conscient que la manifestation d'intérêt ne donne au participant aucun droit et n'engage en aucune façon Regione Liguria ;
- f) garantir que tous les services inclus dans les éventuels forfaits et offres élaborés à partir des propositions visées dans le présent avis correspondent à un bon niveau de qualité en termes de traitement et d'assistance ;
- g) veiller au respect des dispositions du Décret législatif n° 79 du 23.05.2011 concernant les offres et les forfaits touristiques, ainsi que respecter toutes les mesures d'assistance au consommateur imposées par les obligations de diligence professionnelle qui lui incombent en vertu de la loi ou du contrat ;
- h) garantir, conformément aux termes et procédures spécifiés dans le « *Pacte pour la promotion et la commercialisation des offres green&blue - Projet Terragir3* », la mention du projet Terragir3 dans toutes les communications relatives aux éventuelles offres touristiques expérientielles visées dans la présente manifestation d'intérêt (comme indiqué dans le schéma graphique de l'annexe C de la Manifestation d'intérêt) ;
- i) être conscient que l'éventuelle formalisation du « *Pacte pour la promotion et la commercialisation des offres green&blue - Projet Terragir3* » n'implique aucune exclusivité sur la vente d'offres touristiques expérientielles rurales qualifiées et sélectionnées par Regione Liguria elle-même ;
- j) avoir lu le document ci-joint sur le traitement des données à caractère personnel

AUTORISE

- l'envoi des communications relatives à cette procédure aux adresses suivantes
 PEC
 e-mail

JOINT

- RAPPORT TECHNIQUE (*rédigé sur la base du fac-similé ci-joint*)
- Photocopie d'un document d'identité en cours de validité, conformément à l'article 38, paragraphe 3, du D.P.R. n° 45 du 28/12/2000

Lieu et date

Cachet et signature du représentant légal

Fac-similé **RAPPORT TECHNIQUE**

A) DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

Présentation de l'entreprise (*bref historique, structure organisationnelle, cibles de clientèle prioritaires, toute expérience antérieure dans le secteur du tourisme expérientiel, toute perspective de développement*) Minimum 1000 caractères)

B) PROMOTION ET COMMERCIALISATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

Illustration des différents canaux d'entreprise online ou offline pour la promotion et la commercialisation de l'offre en fonction des clients cibles prioritaires et/ou d'autres publics (*médias...*)



INFORMATIONS SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Art. 13 du règlement européen 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (RGPD)

Avant de procéder au traitement des données, comme l'exige le règlement général de l'UE sur la protection des données à caractère personnel (GDPR 2016/679, article 13), nous vous informons que les données à caractère personnel, fournies à Regione Liguria, font l'objet d'un traitement, tant sur support papier que sous forme électronique, aux fins indiquées ci-dessous.



TITULAIRE DU TRAITEMENT ET RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le Titulaire du traitement est Regione Liguria (ci-après « Regione »), dont le siège est situé en Piazza De Ferrari 1 – 16121 Gênes. À ce titre, elle est chargée de veiller à l'application des mesures organisationnelles et techniques nécessaires et appropriées pour la protection des données.

Regione a désigné un Responsable de la protection des données (RPD) ou *Data Protection Officer* (DPO) conformément aux articles 37 et suivants du règlement, domicilié auprès du siège de Regione.

Le Responsable de la protection des données peut être contacté pour les questions relatives au traitement des données de la personne concernée aux adresses suivantes spd@regione.liguria.it; protocollo@pec.regione.liguria.it; tél : 010 54851.



INFORMATIONS SUR LE TRAITEMENT

Finalité du traitement et base juridique du traitement

Le traitement des données à caractère personnel sera effectué, pour les finalités décrites ci-dessous, conformément à la législation en vigueur sur la vie privée, par conséquent Regione s'engage à les traiter selon les principes de correction, de licéité, de transparence, en respectant les finalités indiquées ci-dessous, en les recueillant dans la mesure nécessaire et exacte pour le traitement, et en les faisant utiliser uniquement par le personnel autorisé à cette fin.

La base juridique du traitement est définie à l'article 6, paragraphe 11, lettre A - Règlement UE n° 2016/679.

Le traitement sera effectué sur papier et au moyen d'outils informatiques présentant des profils de sécurité et de confidentialité adaptés à garantir la sécurité et la confidentialité ainsi qu'à empêcher tout accès non autorisé aux données à caractère personnel.

1. Données à caractère personnel

Le traitement des données à caractère personnel, y compris les données de l'état civil, est effectué manuellement ou au moyen de systèmes informatiques et télématiques adaptés à en garantir la sécurité et la confidentialité, et se réfère, par rapport aux finalités énumérées ci-dessous, à toutes les opérations nécessaires et conformes aux objectifs fixés.

En détail, à titre d'exemple, les données à caractère personnel sont traitées dans le cadre des activités de Regione pour les objectifs suivants : promouvoir le tourisme expérientiel.

En outre, Regione s'engage à informer la personne concernée à chaque fois que les finalités mentionnées ci-dessus changent avant de procéder à tout traitement supplémentaire.

2. Nature du traitement

Il est obligatoire de fournir les données *pour tout ce qui est requis par les obligations contractuelles, donc tout refus de fournir ces données peut rendre impossible la collaboration aux initiatives promues par le projet Terragir3.*

Il peut être nécessaire de fournir des données à caractère personnel supplémentaires qui ne sont pas directement requises par la loi ou une autre réglementation si ces données à caractère personnel sont liées ou utiles à établir, mettre en œuvre ou poursuivre les fins décrites ci-dessus ; dans ce cas le refus éventuel de les fournir peut rendre impossible la bonne exécution de la relation en cours.

3. Modalité de traitement et période de conservation des données

Le traitement est effectué à l'aide d'instruments adaptés pour garantir la sécurité et la confidentialité des données, conformément aux dispositions du chapitre II (Principes) et du chapitre IV (Responsable du traitement et sous-traitant) du règlement.

Le traitement peut également être effectué à l'aide d'outils automatisés visant à mémoriser, gérer ou transmettre les données et, dans tous les cas, sera effectué conformément aux dispositions du décret législatif 196/03 tel que modifié, de ses règlements d'application, du règlement de l'UE 2016/679.

Les données fournies seront conservées pendant la durée prévue par la réglementation qui sous-tend le traitement, y compris la réglementation fiscale et comptable ; à l'issue de cette période, les données à caractère personnel seront totalement ou partiellement supprimées (conformément à la réglementation applicable) ou rendues anonymes de manière permanente.

4. Connaissance et communication des données

Les données à caractère personnel peuvent également être communiquées, aux fins susmentionnées, aux catégories d'acteurs suivantes :

- Liguria Digitale Spa, Parco Scientifico e Tecnologico di Genova Via Melen 77, 16152 Genova, téléphone : 010 - 65451 Fax: 010 - 6545422 Mail: info@liguriadigitale.it ; courrier certifié protocollo@pec.liguriadigitale.it, en tant que Responsable du traitement en charge de la gestion et de la maintenance du système d'information ;
- Autres Responsables tels que les individus éventuellement nommés par Regione pour se conformer à la réglementation en vigueur.

En ce qui concerne plus particulièrement les personnes, sociétés, associations ou cabinets professionnels fournissant des services ou des activités d'assistance et de conseil ou fournissant des services à Regione, avec une référence particulière mais non exclusive aux questions d'ordre technologique, comptable, administratif, juridique, fiscal et financier, ils seront nommés par Regione Responsables du traitement des données à caractère personnel conformément à l'article 28 du RGPD, au moyen d'un acte de nomination spécifique, indiquant les modalités de traitement et les mesures de sécurité qu'ils devront adopter pour la gestion et la conservation des données à caractère personnel dont Regione est propriétaire.

5. Transfert des données à l'étranger

La gestion et la conservation des données à caractère personnel ont lieu sur des serveurs situés dans l'Union européenne, de Regione et/ou des sociétés tierces responsables et dûment désignées en tant que responsables du traitement des données.

Les données ne seront pas transférées en dehors de l'Union européenne. En tout cas, il est entendu que Regione, si nécessaire, aura la faculté de déplacer l'emplacement des serveurs au sein de l'Union européenne et/ou dans des pays extracommunautaires.

Dans ce cas, Regione assure d'ores et déjà que le transfert des données non communautaires se fera conformément aux articles 44 et suivants du règlement et aux dispositions légales applicables, en stipulant, si nécessaire, des accords garantissant un niveau de protection adapté.



DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES

En ce qui concerne les données traitées par Regione, la personne concernée peut exercer à tout moment les droits prévus aux



articles 15, 16, 17, 18 et 21 du règlement. En particulier :

(a) elle a la possibilité d'obtenir de Regione la confirmation de l'existence ou non de données à caractère personnel la concernant, et dans ce cas, l'accès aux informations suivantes :

- objectif du traitement ;
- catégories de données à caractère personnel traitées ;
- destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données à caractère personnel ont été ou seront communiquées, en particulier s'il s'agit de destinataires de pays tiers ou d'organisations internationales ;
- période de conservation des données à caractère personnel ou, si cela n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette période ;
- lorsque les données ne sont pas collectées auprès de la personne concernée, toutes les informations disponibles sur leur origine ;
- l'existence d'un processus décisionnel automatisé et, dans ce cas, d'informations significatives sur la logique utilisée, ainsi que l'importance et les conséquences prévues de ce traitement pour la personne concernée ;
- l'existence de garanties adaptées aux termes de l'article 46 concernant les transferts vers des pays tiers ou des organisations internationales.

(b) En outre, la personne concernée a le droit de :

- obtenir la mise à jour, la rectification ou l'intégration de ses données, l'annulation, dans les termes autorisés par la loi, ou demander leur anonymisation, la limitation du traitement, et de s'opposer, en tout ou en partie, pour des raisons légitimes ;
- révoquer le consentement, le cas échéant.

À cette fin, Regione invite à soumettre gratuitement la demande par écrit, en y incluant la date et la signature, et à l'envoyer par courrier électronique à l'adresse suivante : rpd@regione.liguria.it; protocollo@pec.regione.liguria.it; gloria.manaratti@regione.liguria.it

Regione s'engage à répondre aux demandes dans un délai d'un mois, sauf en cas de complexité particulière, pour laquelle elle pourrait prendre jusqu'à 3 mois. Dans tous les cas, Regione expliquera la raison de l'attente dans un délai d'un mois à compter de la demande.

Le résultat de la demande sera fourni par écrit ou sous forme électronique. En cas de demande de rectification, d'annulation ou de limitation du traitement, Regione s'engage à communiquer les résultats des demandes à chacun des destinataires des données, sauf si cela s'avère impossible ou implique un effort disproportionné.

La révocation du consentement n'affecte pas la légalité du traitement basé sur le consentement avant la révocation.

Regione précise qu'une contribution éventuelle peut être demandée si les demandes sont manifestement non fondées, excessives ou répétitives.

La personne concernée peut également, à tout moment, déposer une plainte auprès de l'autorité garante pour la protection des données à caractère personnel, dont les coordonnées figurent sur le site www.garanteprivacy.it.

6. Modifications de ces informations

Ces informations peuvent faire l'objet de modifications. Il faut donc les vérifier régulièrement et se référer à la version la plus à jour.

Date

Signature

.....

